

## APPEL À PROJET INTERNATIONAL

### Bourse de création vidéo-danse

Quelle approche adopterez-vous pour rendre la chorégraphie cinématographique, et inversement la cinématographie chorégraphique ? Quelle collaboration entre les deux formes d'art envisagez-vous ? Comment jouez-vous avec la création sonore ? Le présent appel à projet vise à soutenir la production de vidéo-danse, forme de création hybride où la chorégraphie, quelle que soit son esthétique, est créée spécifiquement pour l'écran.

#### POUR QUI ?

Cet appel s'adresse à des artistes de différents champs disciplinaires (artistes chorégraphiques, réalisateurs·trices, artistes visuels...) qui mettent en valeur les artistes-interprètes.

#### CONDITIONS

La durée du projet de création de vidéo-danse ne doit pas dépasser 15 minutes.

La vidéo-danse doit inclure au minimum 1 artiste-interprète.

Les équipes des projets retenus devront être disponibles pour une résidence en 2022.

#### DOTATION

Deux projets seront sélectionnés. Chacun bénéficiera d'une bourse de création de 15 000 euros (une des deux bourses est réservée aux artistes implantés en France) et d'une résidence de deux semaines.

L'équipe française sera accueillie par le Théâtre de Fribourg en Allemagne, l'équipe internationale sera accueillie par La Place de la Danse - Centre de développement chorégraphique national à Toulouse. Les dates de résidence seront déterminées en accord entre les lieux et artistes, selon leurs disponibilités.

#### CONTEXTE

Initié en 2019, ce projet est proposé cette année par La Briqueterie CDCN du Val-de-Marne en collaboration avec l'Adami, le Festival International de Vidéo Danse de Bourgogne, POLE-SUD - CDCN / Strasbourg, le Gymnase | CDCN Roubaix - Hauts-de-France, la Place de la Danse - CDCN Toulouse / Occitanie, les Hivernales-CDCN d'Avignon, le Cinéma Utopia - La Manutention à Avignon, le Ballet National de Marseille CCN, le Cndc d'Angers et le Théâtre de Fribourg (Allemagne).

#### DIFFUSION

Les partenaires du projet s'engagent à favoriser la diffusion de l'œuvre produite.

## APPEL À PROJET INTERNATIONAL

2/2

### COMPOSITION DU DOSSIER

À regrouper en un seul envoi :

- concept du film et résumé du projet (2 pages maximum).
- CV des collaborateurs principaux du film (chorégraphe, réalisateur·trice, danseurs·ses...).
- liens vidéo vers des projets vidéo-danse et artistiques précédents.
- budget détaillé du projet. (Les frais d'hébergement et de déplacement doivent être inclus dans le budget de 15 000 euros, sauf pour l'équipe internationale qui bénéficiera d'un hébergement pouvant aller jusqu'à six personnes à Toulouse).
- planning prévisionnel.

Merci de ne pas envoyer d'autres éléments et dossiers non-demandés.

### DATE DE DÉPÔT

Les dossiers sont à envoyer avant le 20 juin 2021 à Marisa Hayes,  
uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : [videodanse@alabriqueterie.com](mailto:videodanse@alabriqueterie.com)

### JURY

Composé de personnalités des champs chorégraphique et cinématographique, le jury se réunira pour délibérer en juillet 2021.

L'Adami : Société de services aux artistes-interprètes, l'Adami gère les droits, aide financièrement les projets, défend les intérêts et accompagne la carrière de plus de 100 000 comédiens, musiciens, chanteurs, danseurs...